

# Des transactions plus faciles pour vous et vos clients



*Votre guide pour conclure plus de transactions avec l'autorisation partielle de Visa®*

## Qu'est-ce que les cartes Visa prépayées?

Les cartes Visa prépayées comportent des montants prédéfinis que les titulaires de carte peuvent utiliser partout où les cartes Visa sont acceptées.

## Qu'est-ce que l'autorisation partielle?

L'autorisation partielle de Visa permet de conclure une transaction effectuée avec une carte Visa prépayée quand le montant total de la vente est supérieur au solde de la carte. Le solde de la carte est autorisé et le titulaire de carte peut tout simplement choisir un autre mode de paiement pour couvrir la différence.

## Comment cela est utile

Grâce à l'autorisation partielle, les clients n'ont plus à connaître le solde sur leur carte Visa prépayée avant de faire un achat – ils peuvent tout simplement utiliser le solde sur leur carte et couvrir la différence à l'aide d'un autre mode de paiement. Ceci améliore l'expérience de vos clients et facilite votre travail.

## Trois étapes faciles



1

Traitez l'achat comme vous le feriez pour toute autre transaction à l'aide d'une carte Visa.



2

Si le système affiche un avis d'autorisation partielle, obtenez un autre mode de paiement du client pour couvrir le montant supérieur au solde de la carte.



3

Concluez la vente.

Pour en savoir plus au sujet des avantages offerts par les cartes Visa prépayées et l'autorisation partielle de Visa, visitez [www.visa.ca/troussedoutilsprepayee](http://www.visa.ca/troussedoutilsprepayee)